



Monsieur le Président
du Conseil d'État
Luxembourg

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82953

Luxembourg, le 18 octobre 2016

SCL : L 5285 / L 5286 – 1466 / jls-sp
Doc. parl. 7050 / 7051

- Objet : 1. Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2017 et modifiant :
- 1) la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu
 - 2) la loi modifiée du 1^{er} décembre 1936 sur l'impôt foncier
 - 3) la loi modifiée du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes, des droits d'accise sur l'eau-de-vie et des cotisations d'assurance sociale
 - 4) la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée
 - 5) la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et les taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs
 - 6) la loi modifiée du 21 décembre 2001 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2002
 - 7) le Code de la sécurité sociale
 - 8) la loi du 18 décembre 2015 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2016
 - 9) la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement
 - 10) la loi modifiée du 18 février 2010 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles
 - 11) la loi modifiée du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation
 - 12) la loi du 12 juillet 2014 relative à la coordination et à la gouvernance des finances publiques.
2. Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2016-2020.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de soumettre à l'avis du Conseil d'État les projets de loi sous rubrique, élaborés par le Ministre des Finances.

Je joins en annexe les textes respectifs des projets de loi avec leurs commentaires des articles ainsi que les tableaux portant sur les différents Fonds de l'État.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Afin de pouvoir respecter le programme de travail qu'elle s'est fixé, la Chambre des Députés **désire disposer de cet avis dans les meilleurs délais possibles**. Le Ministre des Finances saurait dès lors gré à votre Haute Corporation de bien vouloir respecter le délai imparti, afin de permettre à la Chambre des Députés l'examen de ses observations.

Monsieur le Ministre des Finances aimerait ajouter l'information que, dans le but de faciliter et d'accélérer l'élaboration et la publication des documents parlementaires, la Chambre des Députés a exprimé le souhait que les fichiers de textes se rapportant audits projets de loi lui soient envoyés également par **courrier électronique**.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Premier Ministre
Ministre d'État
Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Fernand Etgen